



## **Déclaration Sud Education Manche,**

***CAPD du 1<sup>er</sup> juillet 2015***

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Cette CAPD a lieu dans un contexte de fort épuisement. L'ensemble de la communauté éducative comme les services administratifs terminent l'année à bout de souffle. Certains d'entre nous partiront en vacances après une dernière période fort longue, avec une affectation pour la rentrée prochaine, alors qu'un nombre conséquent de collègues resteront dans l'attente d'une nomination jusqu'en septembre. Et que dire du découpage des différentes périodes scolaires planifiées et calées sur la vie économique et touristique pour la rentrée prochaine !

Un an après la généralisation de la mise en place de la réforme dite des rythmes scolaires, les espoirs, les attentes légitimes sont déçus. Comme nous l'avions annoncé, les conditions d'apprentissage des élèves ne se sont pas améliorées. La fatigue des élèves s'est accrue, la qualité des apprentissages est mise à mal en raison d'un temps déréglé, les élèves subissent une perte des repères avec une confusion entre les temps périscolaires et scolaires.

L'annualisation et la flexibilité du temps de travail dégradent les conditions de travail des enseignants. L'amplitude horaire, les temps de trajets accrus, l'isolement des personnels et la désorganisation des équipes génèrent fatigue et risques psycho-sociaux. Les réunions avec les différents acteurs se sont multipliées, en dehors de tout cadre réglementaire, et sont d'autant plus pénibles que les avis des équipes restent souvent lettre morte. Monsieur l'Inspecteur d'Académie, cette organisation de l'école met en péril l'ensemble du système éducatif et met à mal l'ensemble des personnels.

Le schéma des RISTT proposé cette année a empêché un grand nombre d'enseignants d'y participer. Nous condamnons cette atteinte au droit et revendiquons une audience dès la rentrée prochaine afin d'organiser des RISTT accessibles à tous.

Monsieur l'Inspecteur d'Académie, face à l'augmentation des tâches nous avons toujours revendiqué l'allègement du temps de service pour compenser certaines surcharges : ce principe est acté par le ministère mais seule une infime partie des enseignants en bénéficient, ce qui n'est pas acceptable. Alors même que le ministre reconnaît et liste les tâches complémentaires au temps « face à élèves », cette reconnaissance ne s'accompagne pas de l'inclusion de ces tâches dans le service des enseignants.

La charge de travail s'alourdit par l'augmentation incessante des missions, et l'école inclusive de demain nous promet des conditions de travail déplorables. Sous prétexte d'égalité, les économies sur les moyens dégradent l'acte d'enseigner : les personnels spécialisés deviennent des « personnes ressources » pour aider les enseignants des classes ordinaires, tâche pharaonique et donc illusoire. Autre élément aggravant, les élèves dits « inclus », ne seront pas comptabilisés dans les effectifs des classes. Penser que la simple présence physique de ces élèves dans les classes ordinaires est une réponse adaptée à leurs difficultés relève de l'illusion.

Monsieur l'Inspecteur d'Académie , les réponses de l'école pour lutter contre le tri social, les déterminismes sociaux et l'échec scolaire passent avant tout par des enseignants en confiance dans l'exercice de leur métier.